

Communication scanner

Mme Marie Bernadette PONTTHOREAU directrice du centre hospitalier de Saint-Calais , Monsieur le docteur Jean Luc DESHAYES président de la commission médicale d'établissement et Monsieur Léonard GASCHET président du conseil de surveillance annoncent la mise en service du scanner ce 9 mars 2015.

Pour la population du territoire le recours à cette technologie apportera une amélioration considérable de l'accès aux soins dans un espace qui ne comporte pas d'autre offre d'imagerie médicale dans un rayon de plus de 30 kms.

La construction du bâtiment scanner a démarré dès la décision d'autorisation délivrée par la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé en janvier 2014. Ce bâtiment d'environ 120 m2 a été construit en extension du service d'imagerie et à proximité immédiate du service des urgences. Monsieur le maire a autorisé son ouverture vendredi 27 février dernier.

L'autorisation d'ouverture également délivrée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) atteste que ce nouvel équipement respecte toutes les règles de sécurité concernant les rayonnements ionisants.

Les locaux sont attenants aux locaux actuels d'imagerie permettant ainsi la meilleure efficacité possible des organisations : partage du secrétariat, des locaux d'accueil, de la salle d'interprétation, de la salle de repos etc. Ils sont aussi à proximité immédiate du service des urgences ce qui contribuera à améliorer notablement la qualité de la prise en soins des patients accueillis par ce service.

Le scanner installé est un scanner Siemens Somatom Emotion de 16 barrettes.

L'activité scanner s'organisera en partenariat avec le groupe de radiologues Maine Image Santé (MIS). En effet le centre hospitalier de Saint-Calais et le groupe MIS se sont associés en signant une convention de Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) qui assure l'interprétation des scanners réalisés au centre hospitalier de Saint-Calais 24h/24h et 365 jours sur 365.

Ce partenariat garantit également la formation des manipulateurs radio et la présence d'un radiologue du groupe MIS sur le site du centre hospitalier une fois par semaine. Les manipulatrices du Centre Hospitalier (CH) de Saint-Calais sont déjà formées à la réalisation de scanners, elles ont d'autre part reçu des formations complémentaires adaptées aux matériels installés et aux protocoles spécifiques des radiologues du groupe MIS. La présence hebdomadaire de ces radiologues au centre hospitalier de Saint-Calais permettra l'actualisation de ces formations et l'optimisation des procédures.

L'aboutissement de ce projet tant attendu est le résultat de la mobilisation de tous, d'abord celle de la communauté médicale qui l'a inscrit dans son projet médical, mais aussi celle des élus, responsables administratifs, techniques et professionnels de la radiologie qui ont participé à l'élaboration du dossier.

Il est évident que l'installation d'un scanner au centre hospitalier de Saint-Calais confortera l'offre de soins de l'établissement et améliorera notamment la prise en charge des AVC.

Pour les médecins de ville l'installation d'un scanner au CH de Saint-Calais facilitera le diagnostic et l'orientation des patients. En effet l'activité d'imagerie médicale du CH de Saint-Calais, au profit des patients externes, représente environ 80% de son activité d'imagerie.

De part sa situation géographique le centre hospitalier accueille une proportion notable de patients du Loir et Cher. Il devrait aussi étendre la zone d'attraction de son service d'imagerie vers le secteur de Château du Loir puisqu'une convention avec le centre hospitalier de Château du Loir est en cours de discussion afin d'assurer prioritairement les scanners demandés par cet établissement.

L'installation d'un scanner dont le fonctionnement sera assuré majoritairement par télé imagerie contribuera au renforcement de la dynamique de coopération territoriale dans le domaine de l'imagerie dans le cadre du projet de garde départementale d'imagerie

L'activité prévisionnelle annuelle est estimée à plus de 4 000 examens par an.

Fonctionnement

Le scanner sera accessible 24h/24h en cas d'urgence. Pour les examens programmés les rendez-vous seront pris auprès du secrétariat du service d'imagerie de l'hôpital. Les examens seront assurés par le radiologue présent ou par recours à la télé imagerie.

La quasi-totalité des scanners réalisés à Saint-Calais seront télé interprétés par les radiologues du groupe MIS. La coopération instaurée avec le groupe Maine Image Santé permettra de bénéficier de l'expertise de médecins radiologues spécialisés pour les divers types d'examen réalisés (scanner cérébral, abdominal etc.) et d'assurer ainsi la qualité de l'interprétation.

Le développement de cette nouvelle activité s'appuie sur une expérience réussie de la télé imagerie pour la radiologie conventionnelle de près de deux ans et demi suite à la signature d'un contrat de télé-médecine avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), laquelle sera étendue aux examens par scanner à compter du 9 mars.

Le Centre Hospitalier de Saint-Calais effectuera les examens d'imagerie médicale dans le strict respect des règles de télé médecine. Des procédures très strictes de télé imagerie assurent la qualité de l'examen et de la prise en charge. La sécurisation des patients sera assurée par un médecin de proximité. Le consentement du patient sera recueilli, des procédures d'authentification des professionnels seront effectuées systématiquement, le transfert des données vers le groupe MIS ou vers les médecins traitants sera sécurisé.

Le personnel non médical prévu pour les scanners sera adapté à l'activité réelle ; Ainsi deux manipulateurs radio seront présents pour les scanners programmés.

Afin de mettre en place ce fonctionnement le Centre Hospitalier de Saint-Calais a installé un système informatique de radiologie en lien avec celui des radiologues du groupe

MIS. Ce système sécurisé contient tout le dossier radiologique du patient, il permet la réception directe et sécurisée des comptes rendus dictés par les radiologues.

Les images produites seront stockées au moins deux ans sur le système d'archivage (PACS) du centre hospitalier de Saint-Calais.

Les délais d'interprétation seront fonction du degré d'urgence, l'interprétation sera immédiate en cas d'urgence vitale. Les comptes-rendus ainsi que les éléments d'identification individuels du patient (lien, identifiant et mots de passe) permettant l'accès aux images sur internet www.ch-saintcalais.fr seront transmis directement :

- aux médecins prescripteurs des patients externes par messagerie sécurisée, à défaut par courrier
- aux patients externes par remise directe au moment de leur sortie, ou lors d'un prochain passage au centre hospitalier de Saint-Calais.

Un CD de l'examen pourra aussi être remis au patient sur demande.

L'accès au dossier radiologique du patient (images et compte-rendu) par les médecins traitants et spécialistes sera possible sur internet pendant au moins deux ans selon deux modalités différentes :

- 1) soit via les éléments d'identification individuelle fournis au patient lors de son passage.
- 2) soit sur le serveur PACS du centre hospitalier de Saint-Calais via le site internet www.ch-saintcalais.fr avec un code d'accès individuel professionnel

Le scanner du Centre Hospitalier de Saint-Calais permettra une meilleure prise en charge des urgences et, en venant en appui de la médecine de ville comme hospitalière, contribuera à réduire les inégalités d'accès aux soins dans un territoire menacé par la désertification médicale.

Coûts

cout construction	355 000
prix d'achat scanner	310 000
achat RIS/PACS	133 000
Total investissement	798 000

Le service d'imagerie médicale

Le service dispose d'un scanner, de deux salles de radiologie conventionnelle, d'une salle d'échographie, d'un appareil pour doppler et d'une salle de mammographe numérique. Le service dispose aussi d'un appareil mobile pour les radios au chevet des patients

La numérisation permet une bonne qualité d'image et donc une interprétation plus facile. Elle permet également la transmission d'images à l'extérieur et donc la possibilité de télédiagnostic pour les examens de radiologie conventionnelle et de scanner.

Un Praticien hospitalier en temps partagé avec le CH de la Ferté Bernard assure la responsabilité médicale du service.